

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le



ID : 011-200035863-20250611-DE_2025_140-DE

De : JEAN Catherine SP NARBONNE <catherine.jean@aude.gouv.fr>

Envoyé : vendredi 25 avril 2025 11:51

À : Mairie de St-Pierre des Champs <mairiestpierredeschamps@wanadoo.fr>

Cc : PODYENCE Karine SP NARBONNE <karine.podyence@aude.gouv.fr>

Objet : Re: REHABILITATION SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire,

Suite à mon précédent mail, je vous confirme que compte tenu de l'enveloppe attribuée à l'arrondissement de Narbonne et du nombre de dossiers déposés, il n'a pas été possible à Monsieur le sous-préfet de vous accorder la subvention que vous aviez sollicitée initialement.

L'arrêté d'attribution qui vous parviendra dans les prochaines semaines porte sur une subvention de 52 896 €, soit 20 % du montant HT de l'opération qui est estimé à 264 484 €.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement.